

RELEVÉ de DECISIONS (et INFORMATIONS)
Commission Nationale Animation Sportive & Commissions Techniques Nationales
8 et 9 Mars 2019

La CNAS Sportive et les CTNs se sont réunies le vendredi 8 et le samedi 9 Mars 2019 à PARIS.

Présents :

CNAS : Brigitte GARREAU, Stéphanie TOUZET, Anne PROUVOST, Emmanuel GUERIN, Jérôme NEVOUX, Sylvain PASQUIER, Nicolas MARZIN, Séverine TROSSEAU, Jean-Luc VIALA, Charlotte MONNIER.

CTNs : Alain GUENZI ; Magali DEBEAUPTE ; Gilles BERTHELOT ; Sébastien GISBERT ; Patricia PETIT ; Marc PERARD ; Catherine SEVRIN ; Hugues LAHEUGUERE ; Cédric ROUBIN ; Jérôme GABARD ; Roger LE GALL ; Damien ARICKX ; Sylvain THEBAULT ; Didier PARIS ; Olivier GIRAUD ; Ghislaine POTEL ; Sylvie COMMEUREUC ; François LE DERF.

Absents / Excusés : Ludovic LEONARD, Thomas FAURE, Isabelle DEPRAZ, Nicolas BIGOT, Cécile LECLERC SPITZ

Pour les Services Nationaux : Frédéric MORY, Geoffroy BRASSART et Didier CATTART

Pour le Bureau National : Isabelle PERRIN

Pour la CSRL : Claude RENAULT

AXES de RÉFLEXIONS	DÉCISIONS
Informations diverses	Présentation du 1er Forum Santé Prévention. Présentation de la FISEC 2019 à Bucarest
Présentation de l'outil de configuration et de calcul des quotas.	Point de vigilance entre le nombre de pratiquants inscrits et le nombre de pratiquants réels : influence sur les quotas pratiquants. Il est nécessaire que les comités et territoires garantissent le nombre réel de pratiquants dans leurs bases. Proposition en réflexion pour une redistribution des quotas des territoires non pratiquants ou qui n'utilisent pas tous leurs quotas. Concernant la jauge d'accueil du nombre d'élèves sur un championnat national : La CTN en fixe les limites en accord avec l'organisateur , et validé par la CNAS. Une fourchette pourrait être imposée par les SN/CNAS ... en Réflexion.
Planification calendaire des périodes d'organisation des championnats. Sollicitations de réflexions en CTNs :	Présentation des championnats de 2017-2018 et 2018-2019 afin de faire émerger le déséquilibre entre la 1 ^{ère} période (Mars) et la 2 ^{ème} période (Mai). En 2018-2019, un rééquilibrage est observé en sports collectifs par le déplacement des catégories Cadets sur la période du mois de mars. Sollicitations des CTNs : Quels dispositifs pour avancer quelques championnats (indiv) sur la 1 ^{ère} période ? Envisageable ? Pour quels sports ? (en relation avec les pratiques d'AS)
Les implantations anticipées à N+2 (3) :	Sollicitations des CTNs : Quels moyens ? Quelles ressources ? Quelles sollicitations sur le réseau ? Afin d'améliorer et faciliter la communication des CTNs avec les potentiels organisateurs : les services nationaux élaborerons un fichier ressource afin de savoir qui contacter dans chaque territoire/comité : Directeur de territoire ; Directeur de comité ; Référent d'activité par territoire ; Référent d'activité par comité Ce fichier constitué sera à l'attention de toutes les CTNs.

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

<p>Allègement du guide de l'organisateur (anciennement cahier des charges)</p>	<p>Le guide de l'organisateur doit être assoupli afin d'offrir une marge de manœuvre aux organisateurs potentiels et propose un accompagnement pour l'organisation des championnats.</p> <p>Sollicitations des CTNs pour des propositions attendues pour Juin 2019 (comme pour les règlements spécifiques)</p>
<p>Les (nouveaux) règlements spécifiques</p>	<p>Rappel de l'article 6 des RG : « Ces règlements spécifiques complémentaires ne peuvent déroger aux présents Règlements Généraux Sportifs. ... »</p> <p>Rappel de l'article 8 du règlement intérieur sur les possibilités modifications annuelles des règlements.</p> <p>Pourquoi uniformiser les règlements :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lecture plus fluide . Recherche d'informations plus rapide . Meilleure appropriation des Règlements . Modèle / Guide pour le ré écriture de nouveaux règlements <p>Présentation du cadre commun et explications sur les attentes et le cadre commun (point par point) ... proposition adoptée.</p> <p>Les « chantiers » sont en cours : Quelques premières propositions sont faites dans l'attente d'un travail de finalisation en CTN.</p> <p>Les échéances :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Une proposition de « toilettage » et mise en forme dans le nouveau cadre pour le 24 juin 2019 ... dernier délai. . Un travail de « fond » (si nécessaire !) pour janvier 2020. . Des CTNs à organiser avant le 21 Juin 2019. <p>Pour permettre une lecture complète des règlements (RG et RS) par les enseignants ou tout autre personne : des liens actifs d'un règlement à l'autre seront insérés dans les différents règlements.</p>
<p>Le championnat national d'escrime 2018-2019.</p>	<p>Pour rappel (relevé CNAS de janv 2019) : L'escrime était en cours d'organisation et Prise en charge par une collaboration tri partite (national (CTN), établissement ; fédération) ; situation géographique prévue sur le comité 44 (le comité était informé mais sans qu'il ne soit organisateur) ; le territoire avait été sollicité.</p> <p>A ce jour, à moins de 2 mois de la date prévue, au regard d'un établissement se désengageant, des infrastructures incertaines et d'une confirmation du désengagement du territoire Pays de la Loire, et au regard des Articles 20 et 22 des RG :</p> <p><i>« Chaque championnat national est attribué par la CNAS après avis de la CTN. à un Comité ou à un Territoire qui s'est porté candidat, dans le respect du cahier des charges pour l'organisation d'un championnat Ugsel »</i></p> <p>Article 22 :</p> <p><i>« Les championnats nationaux sont organisés sous la responsabilité conjointe du comité ou du territoire organisateur ... »,</i></p> <p>Il apparait difficile, voire risqué, d'organiser ce championnat.</p> <p>La CNAS confirme qu'en deçà de 2 mois précédant la période d'organisation d'un championnat, tous sports confondus, aucune candidature ne sera retenue.</p> <p>Proposition faite de la CTN d'Escrime de n'organiser que le championnat Lycée.</p>

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !

	<p>Il est rappelé que ce championnat n'a jamais été prévu au calendrier 2019, faute de comité et/ou territoire candidat et faute de dates, ... nous sommes dans le cadre d'une absence d'organisation.</p> <p>La CTN Escrime demande un délai complémentaire.</p> <p>Décision de la CNAS, mise au vote :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Maintien avec les conditions proposées par la CTN Escrime. 3 pour, 2 abstentions, 3 contre : Il n'y aura donc pas de championnat national d'escrime en 2019. 2) Concernant la Validation HNSS des JO Escrime de l'année précédente. Rappelons qu'ils ont été évalués l'année dernière mais que la CTN effectuait une même validation la 2ème année : décision mise au vote : à l'unanimité, la validation des JO est adoptée.
<p>Dates de prochaine CNAS :</p>	<p>. 27, 28 et 29 Juin 2019 : délocalisée : Dunkerque ou Bordeaux ... en attente de confirmation.</p> <p>Axes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Validation des propositions de règlements pour l'année 2019 -2020. . Modes de qualifications en natation

Délégué national second degré

Didier CATTART



ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
 277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05
 Tél.: 07 88 96 89 19- d-cattaert@ugsel.org